



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

RECUEIL  
DES ACTES ADMINISTRATIFS  
DE LA PREFECTURE  
DES YVELINES



N° 154  
Du 23 décembre 2016

# Sommaire RAA N ° 154 du 23 décembre 2016

**Préfecture des Yvelines**

**D3Mi**

Arrêté portant modification de l'arrêté n ° 2016-451 nommant un régisseur auprès de la régie de recettes de la préfecture des Yvelines

Arrêté



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PREFET DES YVELINES**

## Arrêté n° 2016358-0001

signé par  
**Julien CHARLES, Secrétaire Général**

**Le 23 décembre 2016**

**Préfecture des Yvelines  
D3Mi**

**Arrêté portant modification de l'arrêté n ° 2016-451 nommant un régisseur auprès de la régie de recettes de la préfecture des Yvelines**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

## Préfecture

Direction du management, des moyens  
Et de la modernisation interministérielle  
Bureau des ressources humaines

### Arrêté portant modification de l'arrêté n°2016-451 nommant un régisseur auprès de la régie de recettes de la préfecture des Yvelines

*n°2016-719*

**Le Préfet des Yvelines,  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

**Vu** le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 modifié relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

**Vu** le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

**Vu** le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** l'arrêté interministériel du 28 mai 1993 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et de recettes relevant des organismes publics et au montant du cautionnement imposé à ces agents, modifié par l'arrêté du 3 septembre 2001 portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs ;

**Vu** l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

**Vu** l'arrêté NOR INTF1305429A du 13 février 2013 habilitant les préfets à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 14 février 1994 portant mise en conformité de la régie de recettes de la préfecture des Yvelines ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2016-451 en date du 27 octobre 2016 nommant Madame BELLINI Charlotte régisseur titulaire à la régie de recettes de la préfecture des Yvelines ;

**Vu** l'avis émis le 21 décembre 2016 par le Directeur Régional des Finances Publiques de Paris, comptable assignataire ;

Sur proposition du secrétaire général,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Les dispositions de l'article 3 de l'arrêté n°2016-451 en date du 27 octobre 2016 susvisé sont remplacées par les termes suivants : « Madame Nathalie COPPEE, agent non titulaire, est désignée régisseur suppléant de la régie de recettes de la préfecture des Yvelines ;

**Article 2** : A l'article 4 de l'arrêté n°2016-451 en date du 27 octobre 2016 susvisé, les termes « Madame Marina VITULIN » sont remplacés par : « Madame Nathalie COPPEE » ;

**Article 3** : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture des Yvelines et Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques de Paris sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui prendra effet à compter du 2 janvier 2017.

Fait à Versailles, le 23 DEC. 2016

Le Préfet,

Pour le Préfet ou par délégation,  
Le Secrétaire Général

Julien CHARLES